



L'intégralité des délibérations du SMICTOM Centre Ouest peuvent être consultées :

- Sur le site internet du syndicat

[www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)

- Sur demande à l'accueil, aux jours et horaires d'ouverture au public

*Conformément aux dispositions de l'article R 4211 Du Code de Justice Administrative, le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par voie de recours pour excès de pouvoir contre les délibérations prises par le comité syndical et par le bureau syndical dans un délais de deux mois à compter de leur publication.*

**SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine**  
5 ter rue de Gael  
35 290 Saint Méen Le Grand

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 17 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 17 novembre à 10 h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 9 novembre 2020 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

### 1 DINAN AGGLOMERATION

Présents: M. BOUDET, Mme BOUGAULT, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, Mme GALLEE, Mme GUILLEMOT, M. ODYE,  
Excusés: M. BUKENBERGS, M. CHESNEL, M. FAUCON, Mme GAREL, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. MAILLARD, M. SAUDRAIS, M. VERGER,

### 2 LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

Présents: M. CHEVALIER, Mme GENISSEL, M. PERTUISEL, M. PICHOT, Mme PITHON,  
Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER,

### 3 BROCELIANDE COMMUNAUTE

Présents: M. BARAZER, M. COTTO, Mme DUTAY, M. ETHORÉ, Mme GUILLARD, M. OUISSE, M. PIEL, M. PRIOUL, M. THOMAS,  
Ont donné pouvoir: M. BEAUGÉ à M. GUINARD, Mme GAUBERT-GRUEL à Mme GUILLARD, Mme GLAIS à M. BARAZER, Mme KERGUÉLEN à M. PRIOUL, M. RAOULT à M. PRIOUL,  
Excusés: Mme AUBIN, M. HENTZIEN, M. LERAY, M. LESAGE, Mme PÉYÉ,

### 4 COMMUNAUTES DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

Présents: Mme BESNARD, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. GAUTIER, M. GORRE, Mme GUEE, M. GUINARD, Mme LECOMTE, M. LOHAT, M. LUBIN, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, Mme PIERRARD, M. SIMON, M. SOURDAINE, M. VITRE,  
Ont donné pouvoir: M. DELYS à M. BRIANTAIS, M. DENIEL à M. SOURDAINE, M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. EVEILLARD à M. SOURDAINE, M. GUERRO à Mme BESNARD, M. LUCE à M. GUINARD,  
Excusés: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, Mme HUBY, M. ROLLAND, M. TRUTIN, M. VERNEY,

### 5 MONTFORT COMMUNAUTE

Présents: M. COLLET, Mme BERRÉE, M. BLOUET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, Mme LE PALLEC, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, Mme MARIE, M. MONNERAIS, M. RONSIN,  
Ont donné pouvoir: Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme BONDON à Mme MARIE, M. BOURGOGNON à Mme LE PALLEC, Mme HAMONO à M. DELACROIX, Mme VIVIEN à M. RONSIN,  
Excusés: M. AUFRAY, M. BERTRAND, M. JOUAN, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

### 6 PLOERMEL COMMUNAUTE

Présents: M. BOULVAIS, M. COUDE, Mme DERRIEN, M. LEMAZURIER, Mme PORTIER, M. ROUAULT, M. SAMSON,  
Ont donné pouvoir: Mme CESMAT à M. LEMAZURIER, M. RAFFIN à M. COUDE, Mme VACHON à M. COUDE,  
Excusés: M. GICQUEL, M. ARGENTIN, M. BOURNE, M. CARTIER, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, Mme DELSAUT, M. GORTAIS, Mme GUILLEMAUD, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, Mme LE MOIGNE, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, Mme RIDARD,

### 7 OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

Présents: M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. YHUEL,  
Ont donné pouvoir: M. BADOUAL à M. DUVIC, M. GUÉ à M. YHUEL, M. HUGO à M. DUVIC, M. JOLY à M. COWET, M. RENAUD à M. PILORGET,  
Excusés: M. BLÉHER, Mme GILLES, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. POIRIER, M. ROGER,

Secrétaire de séance : Mr BARAZER

Assistaient également à la réunion : M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER), M. CHARLES (Trésorier), M. KERRIGUY (CITEXIA/RCF), M. ZILLIOX, M. BOHANNE

Séance close à 12h45

*SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine*  
*5 ter rue de Gael*  
*35 290 Saint Méen Le Grand*

**Objet : Débat d'orientation Budgétaire**

Pour les communes de 3 500 habitants et plus, l'examen du budget doit être précédé d'un débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires. Ces dispositions s'appliquent également au SMICTOM Centre Ouest en tant qu'établissement public de coopération intercommunale qui comprend au moins une commune de 3 500 habitants et plus (article L. 5211-36 du CGCT).

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) vise ainsi à :

- informer les élus sur l'évolution de la situation financière de la collectivité
- discuter des orientations budgétaires de l'exercice à venir et des engagements pluriannuels qui vont alimenter le budget primitif.

Le DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif et faire l'objet d'une délibération. Par son vote, l'assemblée délibérante prend non seulement acte de la tenue du débat mais également de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

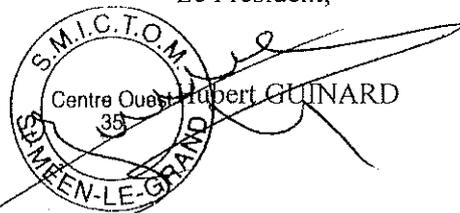
En revanche, la répartition des voix n'a pas d'impact sur le budget primitif de la collectivité puisque le DOB ne revêt pas un caractère décisionnel.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

☞ prend acte du Débat d'orientation Budgétaire sur la base du rapport d'orientations budgétaires et des annexes qui ont été présentées

Pour extrait conforme,  
Fait à St Méen le Grand, le 17 novembre 2020

Le Président,



Nombre de délégués en exercice: 140  
Nombre de délégués présents: 61  
Nombre de pouvoirs: 24  
Nombre de voix pour: /  
Abstentions: /  
Contre: /  
Pas de Voie